

## FORMATION MASSACREE, ELEVES MEPRISES, SERVICE ET METIERS BAFOUES, MUTATIONS EN DANGER NON !

### SOMMAIRE

#### P. 1 Éditorial

#### P. 2 Une réforme qui baffoue nos métiers

#### P.3 Une réforme contre l'intérêt des élèves et des personnels

#### P.4 Lettre-pétition



SNES Versailles –  
3 rue Guy de  
Gouyon du Verger  
94112 Arcueil  
Cedex téléphone  
08 11 11 03 84 ou  
08 11 11 03 85 –  
ISSN 12689874 –  
Directeur de la  
publication : JJ  
Duchon – Commis-  
sion Paritaire  
1111  
S08041.Impression  
imprimerie spéciale  
Snes Prix : 2 Euros  
- Prix Abonne-  
ment : 12 Euros

Par la pratique du coup de force et de la fuite en avant, le Ministre de l'Education nationale compte sur la résignation des personnels pour imposer des orientations rétrogrades et libérales, contraires aux besoins du système éducatif et de nos métiers et aux intérêts des élèves et des personnels. La question de la formation et du recrutement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation est emblématique de cette méthode de gouvernement. Les conséquences désastreuses de la réforme (effondrement du nombre de candidats aux concours, désarroi des milliers de stagiaires confrontés à la disparition d'une vraie formation et à l'imposition d'un temps complet, blocage de postes à l'intra, disparition des IUFM...), imposée l'an dernier contre l'avis de l'ensemble de la communauté éducative, ont provoqué un séisme et une mobilisation continue pour exiger une autre réforme. Pour autant, Luc Châtel prétend à la rentrée 2011 la maintenir en l'état et en amplifier les dispositions les plus nocives.

A la revendication d'une décharge de service pour les stagiaires afin de permettre une véritable formation, il répond de manière provocante par un élargissement du nombre de journées d'accueil de deux à cinq jours avant la rentrée, ce qui revient à instituer du travail gratuit pour de futurs employés de l'Etat. Les tuteurs seront sommés d'y participer.

Il encourage les Recteurs à développer des masters en alternance avec comme objectif, sous couvert de formation, de se doter d'une main d'œuvre d'étudiants précaires pour couvrir les besoins de remplacement, faute de personnels titulaires suffisants, et de justifier la disparition de l'année de stage en alternance après le concours en rabattant la formation professionnelle dans le cadre du cursus du master. C'est une stratégie mortifère à double titre.

Non seulement ce modèle de formation renvoie à une vision étriquée et appauvrie du métier qui s'apprend sur le tas, par mimétisme mais il dénature la conception des masters et menace les concours comme voie de recrutement. Il expose les étudiants à toute une série de difficultés. Contraints de préparer, dans le même temps, le concours et leur deuxième année de master, la somme de travail que représente

pour les étudiants en M2 la charge effective de plusieurs classes (cours, copies, préparations, contact avec les parents...) est de nature à compromettre leur réussite durant une année cruciale.

Il confirme enfin, du fait de l'éviction des IUFM et de toute véritable formation professionnelle, le tuteur durant l'année de stage comme seule personne ressource pour le stagiaire en dévoyant et dénaturant ses missions. Celui-ci, de conseiller pédagogique et de pair expérimenté, devient un chargé de mission au rôle prépondérant dans la titularisation du stagiaire puisque c'est sur son rapport que doit se fonder l'avis de l'inspection.

Le SNES appelle les personnels à poursuivre le combat contre cette réforme :

- en organisant localement des réunions d'information en direction de tous les personnels et des parents d'élèves ;
- en signant et en faisant signer la lettre pétition, appelant à refuser collectivement d'être tuteur dans les conditions actuelles du dispositif. Cette pétition est à transmettre à la section académique du SNES.
- en participant à toutes les actions impulsées par le SNES dans la prochaine période

Il s'agit, dans un premier temps, d'exiger des mesures d'urgence :

- Abaissement à l'équivalent d'un tiers-temps du temps de service des lauréats des concours
- Mise en place de formations dans le cadre d'IUFM rénovés
- Décharge de service pour les néo-titulaires

Parce que nous sommes attachés à l'élévation du niveau de recrutement et de qualification pour faire face à des métiers plus exigeants et difficiles et répondre au défi de la démocratisation, une autre réforme est nécessaire. C'est toute la profession qui doit exprimer d'une même voix cette nécessité dans l'intérêt du service public, de ses personnels et de la réussite de tous les jeunes.

Marie-Damienne Odent, Michel Vialle, co-secrétaires généraux  
Baptiste Eychart, Nadège Muzard, responsables secteur entrée dans le métier

**TOUS DANS L'ACTION !  
FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX**

**Dans chaque établissement, pétition à signer à et à faire signer (voir p.4)**

# NON A UNE ANNEE DE STAGE QUI BAFOUE NOS METIERS ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

## Des stagiaires au-delà du temps complet

Conséquence de la « réforme de la formation des maîtres », la situation des stagiaires a été entièrement redéfinie en 2010-2011. Désormais, ils sont affectés sur des emplois de titulaires et soumis à une obligation réglementaire de service à temps complet.

Le Rectorat, comme rustine à cette dégradation sans précédent, avait accordé aux stagiaires un abattement de service à hauteur de 2 heures *qui n'a d'ailleurs pas été appliqué systématiquement*. Pour l'année 2011-2012, cette mesure est simplement abandonnée au profit d'1 ou 2 heures supplémentaires (HSA) devant plus ou moins correspondre à un volume très maigre de formation.

Les quatre semaines de stage en responsabilité accomplis en mars, entre les épreuves écrites et les épreuves orales, selon le Ministre et Le Recteur, donneraient la formation professionnelle et l'expérience suffisante pour enseigner à temps complet dès la réussite di concours ! *Cette argumentation fallacieuse n'a pour seul but que de justifier la disparition de la décharge de service dont bénéficiaient les stagiaires à cause de politique de suppression d'emplois publics* Alors que tous

les retours des stagiaires sur leurs conditions d'enseignement à 16, 17 ou 18 heures indiquent que les lauréats de concours vivent dorénavant une année de stage épuisante et stressante, le Rectorat de Versailles s'enferme dans le déni de cette réalité et aggrave leur situation déjà difficile.

La formation déjà réduite à portion congrue cette année va encore se réduire l'année prochaine, selon l'argument qu'elle aurait déjà été prodiguée en master. A ce jour, le Rectorat est encore incapable d'expliquer à quoi elle correspondra et notamment la quotité d'heures proposée. Dans tous les cas de figure, cette formation sera suivie par les stagiaires en plus de leur service. *Les stagiaires effectueront plus qu'un temps complet alors qu'ils font leurs premiers pas dans le métier !* Ainsi, ce dispositif institutionnalise le principe de la formation des enseignants en dehors du temps de service.

**Devant cumuler temps complet et temps de formation, les futurs lauréats de concours vont se trouver dans une situation ingérable, génératrice de souffrance professionnelle avec le risque que certains renoncent au métier qu'ils ont choisi.**

## Tuteur, une mission dévoyée et dénaturée !

Les conditions prévues de formation et de stage rendent impossible l'exercice réel des missions de tuteur ou de conseiller pédagogique.

Sans décharge de service ni pour le tuteur ni pour le stagiaire, le Recteur a indiqué que les observations croisées indispensables aux échanges entre le stagiaire et le tuteur devraient être rendues possibles par l'aménagement de plages communes dans la répartition de leurs services dans la semaine, autrement dit par un allongement du temps de présence dans l'établissement et la construction d'emplois du temps gruyère.

Le tuteur sera isolé dans le suivi du stagiaire, la fonction de conseiller pédagogique étant réduite à celle de compagnon et déconnectée de la formation professionnelle assurée auparavant à l'IUFM par les formateurs.

Le Rectorat souhaite faire évoluer les missions de tutorat en faisant des personnels qui les assurent des

chargés de mission de l'Inspection. Cela témoigne d'une dénaturation profonde puisqu'à la logique de la formation se substituerait explicitement une logique d'évaluation et de notation, tandis que la relation pédagogique entre un pair expérimenté et un pair novice se transformerait en un rapport hiérarchique.

Afin d'attirer des volontaires vers les fonctions de tuteur, au lieu de répondre aux demandes exprimées par les conseillers pédagogiques en terme de décharge, de construction d'une formation intégrée, Ministre et Recteur ont porté la prime pour le tutorat de stagiaires ex-IUFM à 2000 euros et à 1000 euros la prime pour le tutorat des stagiaires « évolution parcours professionnel » (ex-stagiaires titulaires). Par rapport à la masse du travail exigé, ces indemnités apparaissent largement insuffisantes et c'est pour cela que le Rectorat évoque pour les tuteurs des avantages de carrière, s'inscrivant dans un système d'individualisation des rémunérations et de gestion au mérite. Encore une fois il s'agit de constituer un groupe de professeurs intermédiaires entre leurs collègues et l'Administration.

# NON A UNE RÉFORME CONTRE L'INTÉRÊT DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS !

## Graves menaces sur l'Intra : le droit au poste et à la mobilité remis en en cause

Pour affecter les stagiaires sur des services à temps complet, sur consigne du Ministère, le Rectorat va retirer plusieurs centaines de postes lors du mouvement intra. La liste des postes n'a toujours pas été fournie par le Rectorat qui s'est contenté de fournir pour le moment une liste de postes pré-emptés (disponible sur notre site). Mais ce qui apparaît d'ores et déjà est la tendance à la pérennisation des postes réservés stagiaires.

**Il s'agit d'une violente remise en cause du droit au poste et à la mobilité** dans un mouvement déjà fortement entravé par les saignées de postes des années précédentes : le taux de satisfaction des vœux va connaître une nouvelle chute, la garantie de réaffectation sur le poste vacant le plus proche pour les personnels en mesure de carte scolaire est clairement menacée, faute de postes définitifs en établissement, les affectations sur zone de remplacement comme les compléments de service vont se multiplier, touchant, en premier lieu, les plus jeunes collègues... La volonté de soustraire des postes, dès à présent, est aber-

rante pour plusieurs raisons :

- les stagiaires ne seront affectés qu'à la fin du mois d'août dans l'académie, sans que le Rectorat ne connaisse leur nombre réel par discipline. Des postes bloqués risquent ainsi de rester vacants.
- au mois de juillet, se découvrent toujours plusieurs centaines de blocs de moyens provisoires construits sur les rompus de temps partiels, les disponibilités, les détachements, les congés formation, la conversion d'heures supplémentaires en heures postes...

Le Rectorat a les moyens de procéder autrement et d'agir dans l'intérêt des collègues et des stagiaires sans porter atteinte à la fluidité du mouvement intra; il peut nommer les stagiaires sur des quotités incluant une réelle décharge de service. La méthode choisie est commandée par un choix budgétaire : il s'agit bien d'imposer aux futurs lauréats de concours un service plein pour optimiser la ressource qu'ils représentent du fait de la pénurie de personnels.

## Témoignages de stagiaires

### Témoignage de Charlotte, collègue - 95

Cette année s'est passée bien difficilement et elle a consisté à « sauver les meubles » ce qui n'est pas un bilan normal quand on a toujours voulu être professeur et après avoir décroché le précieux sésame.

Il faut s'habituer à un niveau intense de stress et de précarité dès la première année d'entrée dans le métier.

Mon premier mois a tout simplement été horrible. Je suis arrivée le 6 septembre devant les élèves complètement paniquée, et déjà fatiguée pour le reste de l'année, sans aucune séquence de prête ; ne sachant même pas vraiment ce que signifiait le mot « séquence », et surtout avec le sentiment d'assister à une grande mascarade (dont j'étais la principale victime). Je ne suis quasiment pas sortie de chez moi les mois qui ont suivi la rentrée, pour tenter de rattraper mon retard sur la préparation des cours, sans jamais me remettre du fait que mon établissement m'avait refilé 3 niveaux (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>) ce qui représente une surcharge de travail titanesque, surtout lorsqu'on débute, et sans formation.

J'ai vite compris que la gestion des classes dépendrait directement du contenu de mon cours. Le problème, c'est que lorsque votre année de formation est sacrifiée, et qu'en janvier vous ne savez toujours pas vraiment comment faire un cours (une « séquence »), il vous arrive très souvent de manquer de contenu dans vos cours et donc d'avoir des problèmes de discipline. Mais je suis sûre que l'autorité s'apprend aussi et j'aurais beaucoup aimé avoir plus d'une seule journée de formation sur le thème de la gestion de classe. Ou tout simplement avoir moins d'heures de cours cette première année pour me laisser le temps de digérer à froid mes

problèmes de gestion de classe, au lieu d'enchaîner mes 16 h heures de cours (au lieu des 6h de stage de l'an passé).

Notre premier jour de formation a eu lieu le 16 octobre (!) soit un mois et demi après la rentrée. Notre académie nous avait promis 2 semaines entières de formation courant mars (au troisième trimestre, une fois l'année presque terminée, merci...). Ces deux semaines se sont transformées en 4 journées de formation (!), toutes matières confondues, tous niveaux confondus, destinées aussi bien à des professeurs qu'à des CPE.

Les enseignants sont livrés à eux-mêmes pour le meilleur et surtout pour le pire, dans des conditions d'entrée dans le métier décourageantes et qui mettent l'école de la république en péril. ?

### Témoignage d'Amélie, stagiaire - lycée 78

Cette année a été pour moi très fatigante tant moralement que physiquement : affectée dans un établissement "facile", je n'ai pas eu de grosses difficultés avec les élèves mais j'ai passé tout mon temps à préparer mes cours (j'avais trois niveaux dont une terminale !) et à douter car mon tuteur, exerçant dans un autre établissement, n'avait jamais la possibilité de venir m'observer. À cette fatigue et à la frustration, il faut rajouter celles des nombreuses demi-journées où des formateurs aussi déconcertés que nous tentaient de nous prodiguer des conseils fort éloignés des besoins d'un débutant devant parer à l'urgence. À mes yeux, cette réforme est un grand gâchis pour les enseignants comme pour les élèves.

*D'autres témoignages sont à lire sur notre site : <http://snes.versailles.edu>*

